

Le quartier Georges Brassens et les logements sociaux.

Il faut cesser de construire des logements sociaux ou semi-sociaux à tout va dans le quartier Georges Brassens. En effet, nous avons déjà été amenés à constater que, par rapport au parc Georges Brassens, tout le sud entre les rues Olivier de Serres et Jacques Baudry compte plus de 50% de logements sociaux, au nord plus de 30%, à l'est et à l'ouest plus de 40%.

A cela s'ajoute le plan finance 5 à l'angle des rues Victor Galland et Castagnary, les plans finance 10 et finance 16 aux 133 et 137 rue Castagnary, sans compter les numéros 135 et 135 bis en devenir, pour ne citer que ceux là. Sans oublier, par ailleurs, le réaménagement de l'hôpital Saint Michel : quelques cent logements sociaux qui s'ajouteront aux 82 déjà construits, dans le même secteur, en 2008 rue des Morillons.

Vu l'ampleur du programme de logements sociaux encore prévu, notamment rue Castagnary, il y a de quoi être inquiets.

Soyons clairs, nous ne sommes pas contre les logements sociaux, mais ce que nous n'admettons pas, est la répartition qui en est faite dans le 15^{ème} Arrondissement.

Lors du conseil d'Arrondissement du 29 juin 2010, il nous a été précisé que le pourcentage de logements sociaux pour le 15^{ème} était de 14,2%.

L'objectif de la Ville de Paris, pour chaque Arrondissement, est un quota de 20%.

Dans notre quartier nous avons déjà très largement dépassé le quota. Nous en sommes à 46% croyons-nous savoir.

Si nous voulons que la mixité garde tout son sens, il faut qu'elle soit équitablement partagée dans le 15^{ème} Arrondissement.

Que la Mairie du 15^{ème} n'invoque pas la fatalité pour agir ou réagir. Foin des Considérations économiques. Il faut bien tenir compte, aussi, du fait qu'il n'y a peu d'activités susceptibles de donner de l'emploi aux jeunes.

Lors du conseil de quartier Georges Brassens, le 18 juin 2010, le thème était : la sécurité.

Il n'y a été question que de la cité des Périchaux et de l'avenue de la Porte Brancion.

Là, nous rapportant aux propos mêmes d'un élu de l'opposition municipale, il a été conclu que trop de logements sociaux amènent un phénomène de délinquance très difficile à contenir par les services de police. Ayons conscience que cela n'ira pas en s'améliorant.

Pour terminer, nous posons les trois questions précises, suivantes :

1°/- Un permis de démolir a été délivré en ce qui concerne l'impasse Dantzig. Quel est le devenir de l'impasse ?

2°/- Rue Castagnary, la grande poissonnerie doit disparaître. Nous ne voulons pas que des immeubles habitables, de quelque nature que ce soit, soient construits sous les voies ferrées de la gare Montparnasse. Nous soutenons vivement le projet présenté par l'association Jeunes Parisiens de Paris lors du conseil de quartier le 22 mars dernier. Déjà, quelle suite a-t-il pu être donnée à ce projet ?

3°/- Les Laboratoires des Ponts et Chaussées : un permis de démolir a été délivré en date du 16 décembre 2009. Les laboratoires seraient transformés en logements sociaux. Aussi, nous réitérons, ici, le souhait que nous avons exprimé dans le CA/CICA du 29 juin 2010. A savoir : que les bâtiments conservés soient réaménagés pour recevoir des étudiants. L'université parisienne Descartes et la faculté de droit de la rue de Vaugirard sont toutes proches. Qu'en est-il aujourd'hui ?